



Les fondamentaux de la paie dans la Métallurgie - niveau 1

Du salaire brut au net à verser, en passant par les cotisations sociales et le prélèvement à la source : étudier et appliquer les règles de calcul de chaque rubrique du bulletin de paie.

OBJECTIFS :

- 1/ Appliquer et expliquer le calcul de la rémunération brute, en particulier la proportionnalité par rapport au temps de travail.
- 2/ Comprendre le calcul des cotisations sociales (assiette, taux) et de leurs réductions.
- 3/ Appliquer les retenues sur le salaire net (prélèvement à la source, saisies).
- 4/ Savoir vérifier une feuille de paie.

PUBLIC :

DRH, gestionnaires de paie, assistants RH



Durée : 2 jours
(14 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

intra-entreprise **inter-entreprise**

JOUR 1 :

La rémunération brute :

- SMIC et SMH (1h),
- Salaire et temps de travail (3h)
 - Déduction absence,
 - Heures supplémentaires et complémentaires,
 - Temps de déplacement.
- Les primes et autres éléments de rémunération (2h),
 - Généralités,
 - Prime d'ancienneté,
 - Avantage en nature véhicule.
- Suspension du contrat de travail (1h)
 - Arrêt maladie (maintien de salaire, articulation avec la prévoyance).

JOUR 2 :

La rémunération brute (suite) :

- Suspension du contrat de travail, suite (1,5h)
 - Indemnité de congés payés

Les cotisations et contributions sociales (3h) :

- Cotisations et contributions sociales,
- Forfait social,
- Allègements de cotisations et d'impôt sur les heures supplémentaires,
- Réduction générale des cotisations patronales.

Le net imposable et le prélèvement à la source (1,5h).

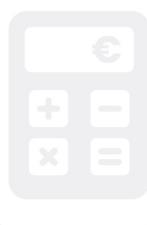
Les retenues sur le salaire net (saisies et compensations) (1h).

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.



CONTACT ET INSCRIPTIONS :

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR